



Les enfants des deux écoles lors des Temps d'activités périscolaires à la salle polyvalente

Le Mot du Maire

Depuis la mise en place de notre nouvelle municipalité plus d'un an s'est écoulé et les nouveaux élus prennent progressivement leurs marques dans une fonction souvent complexe.

Cette nouvelle équipe dynamique ambitieuse et pleine d'idées sera au cours de ce mandat encore freinée par un budget contraignant mais les projets seront adaptés en fonction de celui-ci et les priorités seront définies en fonction de leur réelle nécessité.

Nous souhaitons tous que l'état revoit sa politique de restriction des dotations aux collectivités car les communes de la dimension de la nôtre n'auraient d'autres choix qu'une forte augmentation de la fiscalité locale, ce qui n'est bon pour personne.

À nous de trouver les solutions pour ne pas pénaliser la population, et nous les trouverons ! Faites-nous confiance.

À votre disposition et bon été à tous

Le Maire,
Louis-Marc RIVOAL

Travaux de l'année ou en étude

- Sectorisation et contrôle à distance sur le réseau d'eau potable
- Étude de conformité et nouvel équipement en pompes sur le réseau d'assainissement
- Inventaires des travaux à réaliser dans le cadre du plan d'accessibilité
- Élaboration d'un site internet pour la commune
- Travaux de voirie sur les routes de Kerlaouen et de Kerlenn
- Travaux pour la création d'un columbarium
- Travaux d'aménagement entre la rue Nicolas Le Grand et le lotissement Habitat 29

Sommaire

Nouveau conseil municipal 2
 Urbanisme 2
 État civil 2013-2014 .. 4
 Vie communale 5
 Le coin des assos 8

Le Conseil Municipal élu en mars 2014



1^{er} rang de gauche à droite : CHAMBON Éléonore, ROUSSIN Lydia, RIVOAL Louis-Marc, PRUDENT Brigitte, JAMBOU Yvette.

2^e rang de gauche à droite : CARADEC Jean-Claude, FICHEN Yvon, SAOUTER Pierre, ALLAIN Guy, GARNIER Hervé.

3^e rang de gauche à droite : PAYET Christian, LE DUIGOU Emmanuel, LE TEXIER André, ROLLAND Anthony, QUÉRÉ Louis-Marc.

Le Maire et les adjoints



Le Maire : RIVOAL Louis-Marc

Les adjoints :

1^{er} adjoint (Finances)
 M. LE TEXIER André

2^e adjoint (Voirie)
 M. ALLAIN Guy

3^e adjoint (Bâtiments et aménagements)
 M. CARADEC Jean-Claude

4^e adjoint (Affaires sociales et scolaires)
 Mme JAMBOU Yvette

Les employés communaux

LE MOAL Céline, secrétaire de mairie

JAFFRÉ Éric, employé des services techniques

KERGOAT Jean-Luc, employé des services techniques

HUIBAN Magalie, ATSEM à l'école Le Gué des Saules

BRUNI Corinne, bibliothécaire

CROM Patricia, agent de restauration

CANEVET Brigitte, aide à domicile



M. KERGOAT Jean-Luc, nouvel employé des services techniques, entouré de M. RIVOAL Louis-Marc, Maire, et M. ALLAIN Guy, adjoint à la voirie.

Urbanisme

	2012	2013	2014
Permis de construire déposés	8	6	7
Habitations neuves	5	1	0
Rénovations	1	2	3
Bâtiments agricoles	1	3	2
Divers (abris de jardin, vérandas...)	1	0	2
Permis de démolir	0	0	0
Déclarations préalables	13	10	5
Certificats d'urbanisme	16	16	14

Repas du CCAS



Le repas des personnes âgées offert par le Centre Communal d'Action Sociale de Roudouallec s'est déroulé le 6 décembre 2014 au Restaurant Le Bienvenue. Les convives étaient ravis

de se retrouver autour d'un bon repas. Pour ceux et celles qui n'ont pas assisté au repas, un colis de Noël leur a été apporté avant les fêtes de fin d'année.



Mimi ROSPARS et Eugène LE DOUR, doyens de l'assemblée, accompagnés de Louis-Marc RIVOAL, Maire



KER ISOLE : Le domicile partagé

Les domiciles partagés en Morbihan

De nombreuses communes du Morbihan ont mis en œuvre la construction d'un logement appelé : "le domicile partagé".

L'objectif est d'accueillir des personnes âgées, qui en raison de leur perte d'autonomie, ne peuvent plus vivre sans l'aide d'assistant(e)s de vie 24 h / 24. (Personnes désorientées)

Les personnes accueillies :

Ce logement est conçu pour des personnes âgées désorientées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou autre maladie apparentée, et ne pouvant plus vivre seules chez elles. Prenant le relais des aidants familiaux, les assistantes de vie accompagnent la personne dans sa vie quotidienne, et ce, dans un climat familial.

L'aide à domicile 24 h / 24 :

Plusieurs assistantes de vie se relayent auprès des personnes : deux assistantes de vie le jour, un(e) assistant(e) de vie la nuit. Le service aux personnes de l'Assap-CLARPA, assure, en tant que service mandataire, l'interface entre les 8 personnes âgées employeurs et les 7 salariées.

La restauration est faite sur place par les salarié(e)s : traditionnelle et familiale, adaptée aux différents régimes alimentaires.

Le logement :

La location du logement est assurée par la commune. Ce logement est partagé en colocation par 8 personnes âgées. Il comporte un espace privé personnalisé et des espaces partagés. Il est adapté à la perte d'autonomie

des personnes âgées : Rez-de-chaussée, portes larges, système d'appel dans les chambres, douches et W-C adaptés, volets roulants, etc. Ce logement situé en centre bourg ressemble à un habitat traditionnel où la personne prend vite ses repères.

La santé :

Comme d'habitude, la personne sollicite son médecin traitant en cas de besoin, et fait appel si nécessaire à un service de soins ou à un(e) infirmier(e) libéral(e).

Le coût :

Exemple (reste à charge 1 800 €)

les dépenses sont en moyenne de 2 300 € / mois qui se décompose comme suit :

- 170 € de loyer (les loyers sont de 140 € à 200 €)
- 350 € de frais domestiques
- 1 780 € pour les salaires des assistant(e)s de vie, présent(e)s 24h / 24



KER ISOLE : Le domicile partagé Distribution du colis de Noël

La personne âgée lors de son installation, paie avec :

- 950 € de retraite
- 400 € d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) versée par le Conseil Général et qui est calculée selon la perte d'autonomie du résident et de ses ressources.
- 100 € d'Aide Personnalisée au Logement (APL) versée par La CAF ou la MSA si éligible
- 850 € / mois sur ses économies



Le personnel de Ker Isole

Le domicile partagé de Kérisole a été inauguré en octobre 2006, le premier sur le territoire du Pays du Roi Morvan.

L'équipe de travail est composée de 7 assistantes de vie :

Olga SIOHAN (coordinatrice), Sylvie SAGET, Rolande GODERE, Nadine TOULGOAT, Marylène JAHIER, Pascale LE RENOARD et Kelly VANOVERFELD.

Actuellement 1 place est disponible au domicile partagé.

État civil 2013

► 4 naissances



- BARRE Gabriel**
Le 11 avril, Kéréon
- BERNARD Agathe**
Le 23 août, 3 Rue de Toul Meign
- BLEUZEN Théo**
Le 14 mai, 8 Rue des Ajoncs d'Or
- LE DUIGOU RIO Klervie**
Le 31 juillet, 15 Rue Nicolas Le Grand

► 2 mariages



- KERGOAT Jean-Luc**
et **LE BOURG Marielle**
le 20 avril
- LE LAMER Gaël**
et **GUILLOU Vanessa**
le 21 septembre

► 10 décès

- ANGOT Cécile**, 92 ans
Le 18 septembre, 70 Rue Nicolas Le Grand
- CONAN François**, 64 ans
Le 10 février,
29 Rue Nicolas Le Grand
- FRESNEL Francis**, 81 ans
Le 7 février, Brénében
- LANNEVAL-HILLOU Marie-Thérèse**, 74 ans
Le 21 décembre, Bousquedouen
- LE CLECH-PICHON Denise**, 74 ans
Le 20 octobre, Kersaludès
- LE CRAS-CHOUFFEUR Michelle**, 52 ans
Le 10 janvier, 2 Rue de Guisriff
- LE GOFF Jean-François**, 44 ans
Le 5 août, 73 Rue Nicolas Le Grand
- LE GOFF Louis-Marc**, 56 ans
Le 5 septembre,
2 Bis Rue Nicolas Le Grand
- PICHON Christian**, 44 ans
Le 19 octobre, Kersaludès
- SAOUTER-GUEGUEN Michèle**, 53 ans
Le 22 janvier, domiciliée à GUENGAT

► Liste des personnes décédées en 2013, natives et non résidentes de Roudouallec

- LE FLOCH Louis**, 76 ans
Le 3 janvier 2013 à QUIMPER
- LE BOUEDEC-PAINBLANC Anne**, 91 ans
Le 4 janvier 2013 à NANTES
- LE FOLL-MORIN Célonie**, 92 ans
Le 19 janvier 2013 à LE SOURN
- LE POUPON-QUÉRÉ Marie**, 91 ans
Le 3 février 2013
à CARHAIX-PLOUGUER
- DORNIC-DERRIEN Louise**, 88 ans
Le 12 mars 2013 à QUIMPERLÉ
- GUÉGUEN François**, 84 ans
Le 25 mars 2013 à SCAËR
- BERTHELOT André**, 75 ans
Le 11 mai 2013 à PLOMELIN
- KERGARAVAT Jean**, 82 ans
Le 6 juillet 2013
à CARHAIX-PLOUGUER
- TRIVIDIC-LÉVÉNEZ Marie Thérèse**, 76 ans
Le 18 juillet 2013 à QUIMPER
- CANEVET Agnès**, 56 ans
Le 4 décembre 2013 LE FAOUËT

État civil 2014

► 7 naissances



- BROCHARD Oréane**
Le 23 juillet, 3 Rue de Toul Meign
- DRÉANO Diégo**
Le 17 mars, 9 Rue de la Poste
- HASCOËT Aziliz**
Le 13 janvier,
6 Allée des Montagnes Noires
- HASCOËT Thibaut**
Le 3 avril, 2 Rue de Guisriff
- PIRIOU Tayler**
Le 16 janvier, 3 Rue Kastell Dour
- ROLLAND Pauline**
Le 7 novembre, 10 Rue Kastell Dour
- TOULANCOAT Lucas**
Le 15 avril, 11 Rue de Guernéo

► 2 mariages



- COUF Adjani Gaël**
et **DIJOUX Valérie**
Le 7 juin
- QUINTIN Francis Pierre-Yves**
et **QUILLIO Maryse Anne-Marie**
Le 25 avril

► 10 décès

- BOUDEAUX Patrick**, 62 ans
Le 23 novembre,
domicilié à Plonévez du Faou
- BREUT-LE GOFF Marie**, 93 ans
Le 17 octobre, 21 Rue Nicolas Le Grand
- BRULE-FICHEN Germaine**, 90 ans
Le 3 janvier, 8 Rue de Guernéo
- COINTREL Maurice**, 55 ans
Le 8 septembre, Rue de Guernéo
- COZIC Raymond**, 86 ans
Le 15 mars, Kervoalzé
- DELESTIENNE René**, 76 ans
Le 12 mai, Rue Nicolas Le Grand
- HASCOAT Yves**, 76 ans
Le 3 mars, Chemin des Sources
- LE BRIS Alain**, 51 ans
Le 12 décembre, Rue de Chateauneuf
- LE SOLLIEC Joseph**, 91 ans
Le 18 septembre, Résidence Ker Isole
- SAOUTER Jean**, 82 ans
Le 12 octobre, Rue de Chateauneuf

► Liste des personnes décédées en 2014, natives et non résidentes de Roudouallec

- MASSÉ-LITIBRAN Françoise**, 92 ans
Le 11 mars à GOURIN
- LOUBARD Roger**, 90 ans
Le 23 mars à GUERET
- BREUT-FLOCH Joséphine**, 89 ans
Le 31 mars à CARHAIX-PLOUGUER
- CANAFF François**, 87 ans
Le 6 mai à CARHAIX-PLOUGUER
- FÉVRIER Louis**, 85 ans
Le 18 mai à POISSY
- POUPON-COZIC Marie**, 86 ans
Le 26 mai à LE FAOUËT
- LE BEUX-ALLEMAN Félicie**, 91 ans
Le 13 juin à GAP
- BROCHER-GAONACH Marie**, 84 ans
Le 27 juillet à QUIMPER
- PICHON-HUIBANT Louise**, 91 ans
Le 7 octobre à Saint-Pol de Léon

La vie communale

► Chiens en divagation

Recrudescence de plaintes en Mairie d'habitants victimes de la négligence et du manque de responsabilité de la part de propriétaire de chien.

Aussi, nos espaces verts font partie des endroits souillés par des déjections qui s'accumulent, victimes de propriétaires négligents (pelouse du monument aux morts, abords de la salle polyvalente, terrain de foot allée des montagnes noires, etc...).

À rappeler que le code rural prévoit des sanctions pour tous animaux en divagation, non identifiés (collier, tatouage) et qui ne sont pas sous le contrôle direct de leur maître.

► Point de collecte sacs jaunes

Une dérive du tri et des dépôts d'encombrants aux points de collecte et des poubelles du terrain de foot et des services techniques, ainsi que dans quelques points en campagne, a pris des airs de décharge durant l'été dernier, des actes d'incivismes ont fait que les sacs jaunes n'étaient plus collectés, refusés à l'enlèvement ceux-ci finissaient dans les containers poubelles déjà saturés.

Il faut rappeler que seul et uniquement, des sacs jaunes fermés doivent être déposés dans les cages vertes métalliques de la communauté de communes. Ainsi, les cartons, même pliés, n'ont rien à y faire ni même des habits et chaussures déposés en vrac comme il a été vu de juin à septembre, tout comme des dépôts des ferrailles, meubles cassés, lavabo... Si chacun y met du sien tout devrait rentrer dans l'ordre.

► Réseau d'assainissement

Les lingettes biodégradables ou non ne doivent en aucun cas être jetées dans les toilettes. En effet, celles-ci endommagent le fonctionnement des pompes du réseau d'assainissement.

Les employés communaux doivent intervenir chaque semaine pour vider les détritrus.

► Rongeurs

La mairie ne distribue plus de produit de lutte contre les rongeurs, le stockage étant interdit.

► Rappels de l'élagage à proximité des lignes électriques et téléphoniques

Règles de sécurité

- Ne pas s'approcher ni approcher des objets à moins de 3,5 mètres des lignes à Moyenne Tension 20 000 V.
- Ne jamais toucher une branche tombée ou qui surplombe une ligne électrique ou un arbre en contact ou très proche d'une ligne électrique.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service de dépannage de ERDF ou la Mairie.

Sous les lignes aériennes électriques à Moyenne Tension (HTA) à 20 000 V
Il s'agit des lignes « 3 fils » sur des poteaux hauts.

Par souci de sécurité, **n'élaguez pas sous les lignes 20 000 V : des professionnels sont spécialisés pour les travaux** sous ces lignes 20 000 V.

En général, ERDF ou son prestataire, conduit des campagnes l'élagage sous les lignes 20 000 V et les prend à sa charge.

Le propriétaire conserve toujours la propriété de ses bois abattus.

Auprès des lignes aériennes électriques à Basse tension à 230 / 400 V

Il est recommandé de tenir une distance **d'un mètre au moins** entre les branches et les lignes à Basse Tension isolées et 2 mètres si les fils sont nus.

Dans le cas général d'une ligne à Basse Tension sur le domaine public et d'un arbre sur un domaine privé, **la responsabilité de l'arbre incombe au propriétaire privé**. Dans les autres cas s'adresser à la Mairie.

Lorsque ERDF réalise l'élagage, ERDF peut mettre à contribution le propriétaire. Le propriétaire conserve toujours la propriété de ses bois abattus.

Le propriétaire peut aussi prendre l'initiative de l'élagage auprès des lignes Basse Tension, ou le confier à une entreprise, à condition d'en faire la déclaration préalable auprès de ERDF.

S'adresser à la mairie pour la démarche (DI / DICT).

Auprès de lignes aériennes téléphoniques

Les dispositions de l'élagage sont similaires à celles des lignes électriques à Basse Tension, sauf qu'il n'est pas nécessaire de faire de déclaration préalable.

Cas de la chute de l'arbre ou d'une grosse branche

En cas de chute d'arbre sur une ligne électrique ou téléphonique, **le riverain est présumé responsable des dommages causés à la ligne**, en tant que gardien de l'arbre.

Vérifiez, dans vos contrats d'assurance, la couverture de votre responsabilité civile car le montant des dommages peut être très élevé.

Rappel : tout élagage de branches dépassant sur la voirie communale est à la charge du propriétaire riverain (il en est de même sur les chemins d'exploitation)



► Le Frelon asiatique

Si vous découvrez un nid de frelon asiatique soit sur votre propriété ou à proximité vous êtes tenus de le faire savoir en Mairie. Après constatation, nous prendrons les dispositions nécessaires pour le détruire. Les nids sont encore en cours de formation et commence à être conséquents deuxième quinzaine de juillet. Le

piégeage est néanmoins recommandé dans chaque village si possible. En cas de doute ou pour plus de renseignements, s'adresser à la Mairie.

Jean Riou et Edmond Quéré sont apiculteurs amateurs. Ils ont chacun une vingtaine de ruches, dans le bourg de Roudouallec. Ils ont détruit un nid de frelons asiatiques dans le bourg



et l'ont exposé l'année dernière afin que les habitants puissent en prendre connaissance.

La bibliothèque

Lire, écouter de la musique, regarder une vidéo ne doivent pas être des plaisirs qui grèvent votre budget.

Ainsi, pour une cotisation annuelle de 15 euros pour les livres (gratuit pour les enfants de moins de 15 ans), 20 euros pour les vidéos et la musique, 25 euros pour les livres, vidéos et musique et ce, pour toute votre famille ! (Les parents et leurs enfants), vous pourrez emprunter un nombre illimité de documents (bandes-dessinées, livres de cuisine, de jardinage, romans, revues, films, compact disques tous genres confondus...).

La bibliothèque étant un lieu de vie, de passage, de lien social, culturel et artistique, vous pourrez aussi découvrir librement des expositions, assister à des séances de dédicaces et pourquoi pas, si vous êtes artistes dans l'âme, exposer vos travaux à la bibliothèque ou proposer une animation, un atelier, une discussion, du tricot ou toute autre activité autour d'un café-gâteaux. J'attends vos propositions...

Ainsi, en 2014, deux auteurs sont venus en dédicace :

Monsieur Yves Le Moal pour son roman : *Les roses ont des épines* ou chroniques d'un remembrement en centre-Bretagne



Le 1^{er} roman d'Yves Le Moal a connu le succès

Yves Le Moal a dédié son livre, *Les roses ont des épines*, samedi, à la

bibliothèque. Il y a un an, il a eu l'idée de se lancer dans l'écriture d'un roman, qui se déroule dans le contexte du remembrement. « C'est une fiction inspirée par mes souvenirs, avec des personnages et un village baptisé Kergoat, tout droit sortis de mon imagination », raconte l'auteur. Yves est originaire de Roudouallec, dont il a été maire de 1980 à 1995.

Il a également enseigné à l'école publique du Gué-des-Saules, de 1976 à 2005.

Il y a eu foule à la bibliothèque, samedi, pour la séance de dédicace.

Monsieur Yannick Quénéhervé, pour deux documentaires : « *La Bretagne au cœur et le cœur à gauche* » et « *Histoire de l'UDB* »



Yannick Quénéhervé en dédicace à la bibliothèque

« Yannick Quénéhervé dédicait son livre « *La Bretagne au cœur et le cœur à gauche* », samedi matin, à la médiathèque. Lanestérien pendant quatre décennies, il raconte qu'il y a exercé de nombreuses responsabilités associatives, syndicales, municipales (maire adjoint de 1995 à 2001) et politiques. « Je poursuis mon combat à Gourin, où je suis installé depuis sept ans ». Il dédicait aussi le livre « *Histoire de l'UDB, 50 ans de lutte Union démocratique bretonne* », auquel il a collaboré. »

Un atelier peinture avec la plasticienne **Elisabeth Conan** de Lorient a également été mis en place (un intermède théâtral était proposé durant cette animation).



Elisabeth Conan (à droite) a conseillé les apprentis plasticiens

La bibliothèque a organisé, samedi, un atelier de peinture avec Elisabeth Conan, la plasticienne qui expose durant tout le mois de février ses œuvres sur les murs de l'établissement. « C'est une action qui permet d'animer le lieu autour d'un artiste que nous mettons en valeur par le biais d'une exposition dans la bibliothèque », explique Corinne Bruni, bibliothécaire. Tout l'après-midi, les treize stagiaires ont étalé des couleurs et des formes sur des grandes feuilles de papier, avant de les découper et de les coller sur une toile. « Le résultat est surprenant, s'étonne Valérie. Nous sommes partis de rien et nous avons fini par composer quelque chose qui fonctionne. » À la fin de la séance, tout le monde est parti avec son tableau.

Jusqu'au 1^{er} mars, exposition d'œuvres abstraites, collages, peintures, et assemblages, à la bibliothèque. »

De plus, je continue à accueillir chaque semaine les élèves des écoles de la commune qui, non sans réel plaisir, cherchent avec beaucoup de fierté,

voire même d'enthousiasme parfois. Le livre qu'ils rapporteront à la maison. Et malgré les supports modernes et les techniques nouvelles que l'on connaît, j'ai plaisir à constater que le livre compte énormément pour eux et qu'écouter des histoires lues est un moment magique qu'ils apprécient et que j'ai à cœur de partager avec eux.

En cette année 2014 vous avez été plus nombreux à franchir les portes de la bibliothèque et à vous y inscrire ainsi qu'à participer aux cours d'informatique gratuits dispensés les vendredis après-midi de 14 heures à 16 heures par un animateur cyber commune et je vous en remercie.

Pour information, la bibliothèque est située au 24 de la rue Nicolas Le Grand (Derrière la pharmacie) et est ouverte les : Mercredi de 13h30 à 17 h, Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Au plaisir de vous voir bientôt,
Corinne

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les TAP sont mis en place par les collectivités territoriales.

Depuis la rentrée scolaire 2014 / 2015, la commune de Roudouallec a choisi d'organiser les TAP, le jeudi après-midi de 13h05 à 16h05, soit 3 heures pour les enfants de l'école publique et de l'école privée.

Les activités sont encadrées par le personnel communal, avec le soutien de bénévoles et ont lieu dans chaque école respective ou occasionnellement en commun à la salle polyvalente.

Diverses activités ont été proposées depuis septembre : jeux collectifs sur le thème des olympiades, ateliers création sur les thèmes : automne,

noël, mardi gras, sorties nature, jeux de sociétés et jeux vidéo.

Les TAP sont reconduits pour la prochaine rentrée scolaire.



Les enfants des deux écoles lors de la projection d'un film à la salle polyvalente

Les nouveaux commerçants

LE FOURNIL DE ROUDOUALLEC

Depuis le 4 avril 2014, la boulangerie a été reprise par Jonathan et Claire et leur petite fille Camille. Elle est ouverte du mardi au samedi de 7h à 13h30 et de 15h30 à 19h30 ainsi que le dimanche de 7h à 12h30.

Vous trouverez plusieurs sortes de pains (blanc, céréales, complet...) de pâtisserie (croissants, pains au chocolats...) mais aussi un rayon épicerie, fruits et légumes ainsi que de la charcuterie.

Tél. 02 97 34 50 85

LES PLACARDS DE LILIE

Mme TORNIER Martine
9 Rue de Guernéo - 56110 ROUDOUALLEC

Découvrez une sélection raffinée de vêtements hommes, femmes et enfants ainsi qu'une gamme d'accessoires à la portée de toutes les bourses.

Venez découvrir les bonnes affaires sur
www.lesplacardsdelilie.com

Tél. 02 97 23 90 39 ou 09 52 92 82 48

Je fais les livraisons sur un rayon de 10 km
autour de Roudouallec

E-mail : les.placards.de.lilie@outlook.fr

BOUTIQUE MAGIQUE

Boutique en ligne : vous trouverez sur mon site internet : vêtements, sous vêtements, enfants femmes et hommes bijoux, coutures, déco, chaussures

Je livre à domicile, je fais des envois.

Renseignements

Mme GENC Nathalie 06 78 49 07 51

Page facebook : auto entrepreneur 56

Google.natgenboutiquemagique.info-commerce.fr

N° siret 791 954 514

ART'MAILLES CRÉATIONS

Création de vêtements et accessoires

Atelier créatif : à l'atelier ou à domicile apprenez à réaliser vos vêtements et accessoires originaux modernes dans l'air du temps.

Initiez vous ou perfectionnez vous au tricot à votre rythme

Renseignements et tarifs
auprès de LÉ POULIQUEN Sandrine
Tél. 06 71 64 88 45

page facebook : artmailles créations
site : [art-mailles-creation](http://art-mailles-creation.com)

Le coin des Associations

L'Amicale des Anciens d'AFN

Le comité local des Anciens d'AFN a fait une sortie, ainsi que deux repas, pris dans les restaurants de la commune.

Le Comité participe activement aux cérémonies commémoratives de la commune.

Le Président
Jean LE CRAS



Repas du 11 novembre 2014 à La Crêperie de la Ferme

Comité St-Michel du Moustoir

Cette année 2014, le Comité du Moustoir a fédéré les membres de l'association pour la construction de bancs, plus stables sur le sol meuble que les chaises.

Pour la suite des travaux au Moustoir, les vitraux de la chapelle ont été démontés et sont en cours de restauration. Nous avons la chance d'avoir dans notre environnement immédiat une entreprise de restauration : l'entreprise Vitrea de Xavier Le Duigou. La municipalité participe aux coûts du démontage des vitraux à hauteur d'environ 400 €, le Comité a payé la somme de 2 748 € de restauration. Ces vitraux seront réinstallés après que le travail de maçonnerie ait été réalisé.



La chapelle a été construite en 1877... Enfin, la porte d'entrée de la Chapelle a été renforcée et la serrure changée. Opération qui s'est avérée judicieuse puisque l'église de Roudouallec a été "visitée" et ces visiteurs continuant leur tournée ont tenté la même chose au Moustoir, en vain.

Les travaux vont continuer l'année 2015 pour mettre l'électricité aux normes.

Concernant la fête Moustoir du 31 août 2014, il a été noté, par tous, une baisse importante de la fréquentation, en particulier des gens de Roudouallec. On pense qu'il y a une raison. Cela vient de la confusion dans les dates ou il était annoncé

que la fête aurait lieu le 24 août 2014. Cette date a été annoncée par le syndicat d'initiative de Gourin et beaucoup sont restés fixés à celle-ci malgré que des affiches de grandes tailles aient donné la bonne date.

Ces panneaux ont été réalisés et une grande partie des participants sont venus des environs. Pour 2015, il serait souhaitable de continuer à faire d'autres panneaux et de les installer plus loin, afin de drainer d'avantage de gens des environs.

Malgré ce problème, la fête continue, les jeux, comme l'ancienne course en sac qui animait les fêtes de quartier il y a 50 ans, avec un succès toujours garanti même pour les jeunes qui découvraient cette épreuve,

jeux bretons et jeux traditionnels continuent. L'animation par François Le Berre peut expliquer cet engouement. D'autres jeux plus courants comme la pêche à la ligne ou le panier garni ont revus le jour.

Il faut remercier les bénévoles de leur travail et du soutien qu'ils donnent au bureau, chacun prend en charge une activité ou une responsabilité dans l'organisation de la fête. Les participants ont pu constater que les différentes activités se sont déroulées dans un climat très convivial. Climat qu'il faut continuer à favoriser.

Pour le Pardon, il y a eu une très bonne fréquentation et les bénéfices ont été multipliés par 2.

Ecole Sainte Thérèse

L'APEL est l'association qui représente les parents auprès de la directrice et des personnels de l'établissement.

Elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif. Elle contribue à la vie de l'école et apporte son soutien aux activités pédagogiques.

Elle organise des réunions sur tous les sujets qui préoccupent les parents.

Au cours de l'année passée, l'APEL de l'école Sainte Thérèse s'est mobilisée pour la réalisation de différents projets.

De nombreuses actions et animations ont été vécues au sein de l'école, c'est ce qui fait sa richesse. Remerciements à tous les parents qui donnent de leur temps pour nous aider à faire vivre notre école, les membres des associations, mais aussi toutes celles et ceux qui répondent présents pour accompagner une sortie ou une activité.

Depuis la rentrée 2014, l'école a mis en place la nouvelle organisation du temps scolaire avec des nouveaux horaires (matin : 8 h 40-12h, l'après-midi (lundi, mardi, vendredi) : 13h30 - 16h15). Plusieurs projets pédagogiques sont en route et vont être réalisés en 2014 / 2015 :

Dans le cadre de l'éducation au développement et à l'universel, les enfants ont participé à des actions : avec l'UGSEL du Morbihan au profit de l'association "Papa, Maman et Moi contre l'Autisme" qui agit notamment pour favoriser l'accès des enfants autistes à l'école. Une meilleure connaissance du handicap permet de mieux appréhender la différence et créer des relations fortes entre les élèves. La collecte des pièces jaunes (plus de 3 kg),

- Cinéma à Gourin dans le cadre du dispositif Sine are Yaouank, mis en place par le service jeunesse de la communauté de communes du pays du roi Morvan

- Initiation à la natation à la piscine du Faouët



Séjour à Valloire pour les enfants de l'Ecole en mars 2014

- Aide aux devoirs : c'est un service mis en place au sein de l'école et qui est à la disposition des élèves.
- Après la classe, les enfants sont accompagnés et aidés à apprendre leurs leçons.
- Expression orale, éducation musicale et arts plastiques qui se concrétiseront par un spectacle tout en couleur où les talents de chacun sont mis en valeur.
- Pour Noël, le Comité d'Animation a offert une séance de cinéma à Gourin et les enfants le remercient pour les bons moments qu'ils ont passé ensemble.
- En lien avec la paroisse : messe des familles et une célébration par trimestre dans l'école.
- En partenariat avec l'école de musique du Pays du Roi Morvan, des ateliers d'éveil musical sont encadrés par le chef de chœur.
- Dans le cadre du Réseau des Montagnes Noires, avec les écoles de Plouray, Langonnet, Gourin et Guiscriff : rencontres sportives (endurance, athlétisme... dans le cadre de l'UGSEL), rencontre CM2 - 6^{ème}, participation au Salon du livre du Pays du Roi Morvan.

Pour réaliser tous ces projets, l'APEL met en place différentes manifestations. Sans oublier les parents qui participent aussi activement et bénévolement à l'amélioration des locaux lors de « journées-travaux ».

Composition du bureau de l'APEL

Présidente : Kristell Raoul

Vice-présidente : Nathalie Genç

Secrétaires : Émilie Josse,
Kristell Lamandé

Trésorières : Murielle Le Clec'h
Vanessa Le Lamer

L'équipe enseignante se tient à la disposition des nouvelles familles pour faire visiter les locaux et présenter les projets pédagogique et éducatif mis en place au sein de l'école.

Matin et soir, la garderie est assurée par le personnel de l'école.

Les tarifs

Rétribution scolaire : 6 € par mois

Kermesse : le 28 juin 2015

La directrice Christine BOURHIS

Sorties et loisirs

Résumé des activités 2014

Pour cette année 2014, l'association a eu comme activités, des goûters mensuels, précédés d'un mini-loto.

- Assemblée générale, goûter gratuit et galette des rois le mercredi 8 janvier, puis départ pour Cuba le 21, et voyage en septembre pour la Sicile.

Il y a eu le repas de printemps au Relais de Cornouailles avec musiciens, le 6 Avril, pour 50 personnes, excellente ambiance.

- Deux sorties, une en Juin au Parlement de Bretagne et l'autre en Septembre, pour un cochon grillé, qui attire toujours autant de participants.

Le repas de Noël a eu lieu à la salle, ce qui a permis à nos adhérents âgés de participer.

Nous rappelons que les voyages, sont indépendants des finances de l'association.

Pour 2015, nous aimerions que des nouveaux jeunes retraités viennent

parmi nous, pour permettre aux anciens de céder leur place.

La Présidente, Josette BENOIST



Gym volontaire de Roudouallec

Depuis quelques années maintenant, l'association propose une séance hebdomadaire de gymnastique d'entretien, à la salle polyvalente, le jeudi après-midi à 15h30.

Les cours sont encadrés par Frédéric PY, animateur agréé de la Fédération de Gymnastique Volontaire du Morbihan, qui propose des exercices variés et adaptés à tous, mêlant assouplissement, renforcement musculaire, équilibre et relaxation.

« L'objectif », déclare Frédéric PY, « est d'entretenir et d'améliorer le potentiel physique des participants par des exercices adaptés à chacun et ce, dans une ambiance très amicale ».

« Nous sommes, majoritairement, des retraités, la plus jeune a 56 ans. Nous accueillons cette année dans nos rangs un seul homme, mais la porte reste grande ouverte aux autres... » indique la Présidente.



Si l'on en juge par l'assiduité au cours, cette séance hebdomadaire est très appréciée par tous pour le dynamisme et les bienfaits ressentis après quelques cours, mais aussi pour la convivialité du groupe.

Il est toujours possible de rejoindre le groupe en cours d'année et de participer à deux séances d'essai. Information au 02 97 34 51 46 ou

02 97 34 52 62, ou sur place au moment du cours.

Composition du bureau

Présidente : Josiane PRAT

Vice-Présidente : Jacqueline COZIC

Trésorière : Aline LITIBRAN

Secrétaire : Anne-Marie BOULZENNEC

Ohola Watchipi

Un nouveau club de danse country New Line baptisé, Ohola Watchipi, a vu le jour à Roudouallec en septembre 2014, sous l'initiative de trois amies passionnées : Christel Fornaro (présidente), Isabelle Le Marre (secrétaire) et Gwenaëlle Lucas (trésorière).

Leur premier cours a débuté par une porte ouverte, à la salle polyvalente de Roudouallec le vendredi 26

septembre. Il a été suivi par un pot de bienvenue. Les cours sont encadrés par Adrien Helliker, pour les adultes, Gwenaëlle Lucas et Christel Fornaro, pour les enfants.

L'association organisera un bal le 4 juillet à la salle polyvalente.

Les cours

Le vendredi pour les enfants, de 18 h à 19 h, et pour les adultes, de 19 h à 22 h (groupes débutants, intermédiaires et confirmés).

Cotisations : 10 € l'année pour les

enfants et 35 € l'année pour les adultes. Les deux premiers cours sont gratuits.

La Présidente, Christel Fornaro



La société de Chasse ACCA

Départ des chasseurs de Roudouallec pour une opération de régulation de nuisibles en commun avec leurs collègues de Saint-Goazec.



L'année 2014 a vu des changements dans la société de chasse de Roudouallec. Suite à l'assemblée générale de juin dernier, Roger Navellou de Kerdonen a été élu Président, François Lolliérou élu trésorier et Christian Bourhis nommé Président honoraire.

La saison 2014 s'est bien passée et

tous les objectifs prévus ont été atteints. Le nombre de sociétaires est resté stable avec 42 adhérents.

Il est noté les efforts remarquables de nos piègeurs et gardes agréés (Michel Salaun, Pascal Hascoat, Olivier Lolliérou) qui ont régulé les nuisibles, soit environ 60 ragondins, 40 renards et quantité de corneilles et pies.

L'ACCA continuera ces opérations afin que les agriculteurs ne subissent pas trop de dégâts avec ces espèces envahissantes et se félicite des très bonnes relations entretenues avec tous les autres usagers de la nature.

Le Président, Roger NAVELLOU

Club de football les Écureuils

La saison 2014-2015 s'est achevée par le maintien de l'équipe A en D3 à la 8^e place.

L'équipe B qui évolue en D4 a terminé son championnat à la 8^e place.

L'effectif reste stable avec 37 licenciés.

Le bureau des Écureuils tient à remercier le Conseil Municipal pour la subvention et l'entretien du stade, ainsi que tous les sponsors, donateurs, bénévoles et supporters qui contribuent à la bonne marche du club.

Un nouveau bureau sera constitué lors de l'Assemblée Générale

Le Président, Aurélien BOURVIC



Equipe A

École Publique Le Gué des Saules - l'amicale laïque

► L'Amicale Laïque

Pour cette année scolaire 2014 / 2015, voici la composition du bureau de l'Amicale Laïque :

Présidente : Rozenn MAGUER

Vice-présidente : Sandrine LE CLECH

Secrétaire : Isabelle RIVOAL

Trésorière : Cécile LOFFI

L'amicale laïque soutient et encourage les activités pédagogiques de l'école publique « Le Gué des Saules ». L'école publique de Roudouallec accueille à ce jour 29 élèves répartis en deux classes : Mme Lauréline PASQUALE occupe les fonctions de directrice et enseigne aux maternelles-CP, tandis que les CE1 et Cycle 3 sont pris en charge par M. Romain BURELLER.

M^{me} HUIBAN Magalie occupe la fonction d'ATSEM.

► Les intervenants extérieurs

- La DDEN, Mme LAMER
- La psychologue scolaire, Mme Catherine Derrien
- Le médecin scolaire, Mme Bleuzen
- Des stagiaires issus de différentes écoles (IUFM, collèges, lycées professionnels) sont accueillis tout au long de l'année pour des stages concernant le métier d'ATSEM ou d'enseignant.

► La garderie

La convention avec la municipalité en vue d'une participation de cette dernière aux frais de fonctionnement a été reconduite. L'amicale laïque emploie donc depuis plusieurs années Mme QUERE Christine, qui est chargée de l'accueil périscolaire des élèves de 8 h 00 à 18 h 30. (sauf le mercredi, fin des classes à 12h et possibilité de transport pour le centre de loisirs) Horaires modulables suivant les besoins.

► Les projets et activités pour l'année

Le réseau "La Ruche"

Les écoles de Guiscriff, Le Saint et Roudouallec fonctionnent toujours selon un projet de réseau en commun. L'année est ponctuée de rencontres, tant culturelles que sportives. Toutefois, cela n'empêche pas chaque

école de mener ses propres actions de manière personnelle.

L'ENR : L'école numérique rurale,

L'école est équipée d'une salle avec un tableau blanc interactif et un ordinateur portable pour le piloter. Ceux-ci se trouvent dans une salle commune aux deux classes pour que tout le monde puisse en bénéficier. Le dispositif permet d'élargir les supports d'apprentissage à travers le numérique, et de développer l'usage des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) au sein de la classe.

L'école dispose également de 12 Net-books en réseau installés dans un caisson mobile, avec des logiciels éducatifs ou classiques pour le passage du brevet informatique et internet (1^{er} niveau).

Classe maternelle-CP

- Printemps des maternelles ; rencontres sportives en équipe (mai)
- Participation au bal breton (mars)
- CP participation aux Usépiades (rencontres avec d'autres écoles affiliées USEP pour une rencontre d'athlétisme) Cross de solidarité en novembre
- Participation au dispositif « Sine ar re yaouank » 1 séance en avril
- Participation au salon du livre jeunesse de Gourin (mars)

Classe CE1-Cycle 3

- Sine ar re yaouank, trois séances de cinéma sur l'année

- Participation aux manifestations sportives de l'USEP en réseau, cross de solidarité

- Participation au « défi techno » (juin)

En commun

- Classe découverte de 4 jours au centre de tourisme de Brasparts (avril)
- Goûter de l'Amicale Laïque avec éventuel passage du Père-Noël
- Séance de cinéma et bonbons offerts par le Comité d'Animation pour Noël
- Piscine (du CP aux CM2) du mois de janvier au mois d'avril
- Chants pour la Fête de la Musique
- Bibliothèque municipale : maternelles / CP toutes les semaines, CE / CM toutes les deux semaines.

Les bénéficiaires de ces manifestations permettent de financer les différentes activités pédagogiques (Noël, frais de déplacement, spectacles, fournitures en complément des subventions municipales, ...).

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous soutiennent, les parents d'élèves qui accompagnent les sorties scolaires, les différentes personnes intervenant dans l'école, les « amicalistes » et bénévoles intervenant lors des manifestations, la municipalité et le comité d'animation.

L'équipe éducative
et l'Amicale Laïque



Source : Le Télégramme du 17 décembre

Association Tud Ar Vro Menez Du



Source libre : Library Of Congress - USA

Tud Ar Vro Menez Du a enrichi son fond documentaire pendant l'année 2014. En particulier un don important lui a permis de compléter sa collection de grandes photos avec les originaux des rassemblements de l'Association des Bretons de New-

York (pique-nique, Vatel Club, ...). Ces documents ont été numérisés et présentés dans un CD-Rom dont un exemplaire a été remis le 10 décembre 2014 à Louis-Marc Rivoal, maire de Roudouallec, et à Jean-Claude Gouiffes, maire de Saint-Goazec,

lors de son assemblée annuelle et avec un bureau renouvelé.

Chacun sera invité à y reconnaître les siens à l'exposition que Tud Ar Vro Menez Du tiendra du 18 au 24 Juillet 2015 à la salle polyvalente de Roudouallec.

L'exposition « Nos Bretons se mobilisent en 1914 aux USA et au Canada » évoquera la situation particulière de ces travailleurs émigrés et de leurs familles pendant la première guerre mondiale. Ils travaillaient en Amérique du Nord et ont aussi répondu très vite à l'appel de leur pays, s'embarquant pour une traversée pleine de dangers et laissant souvent derrière eux femmes et enfants. Pour beaucoup bien sûr, il n'y eut pas de voyage retour...

La présidente Marie-Louise GUIL

Comité Les Fleurs

Le Comité Les Fleurs a organisé une très belle fête des potirons le dimanche 5 octobre où le soleil était au rendez-vous pour le plus grand plaisir de tous. Le Comité tenait son habituel stand de potirons ainsi que des démonstrations d'art floral. De nombreux exposants et commerçants locaux sont venus agrémenter cette journée. Un repas était proposé le midi ainsi que le traditionnel café crêpes qui remporte toujours autant de succès.

Un sculpteur de ballons et une fanfare tchèque étaient présents tout au long de la journée pour animer les rues.

On vous donne rendez vous début octobre prochain pour encore plus d'animations, de convivialité et beaucoup de soleil...

Jacques Salaun, Président du Comité Les Fleurs



Comité d'Animation

Le comité d'animation a organisé un repas pour remercier les bénévoles de leur participation aux différentes activités organisées dans la commune en 2014, à savoir, une chasse de l'œuf, le repas et les animations du 15 août, le marché de Noël, une sortie cinéma offerte aux enfants des écoles en fin d'année.

Un remerciement tout particulier à Monsieur Jos GUELLEC pour son dévouement et assiduité auprès de nombreuses associations de la commune.

Un nouveau bureau a été élu et le nouveau président du comité est M. LE GOFF Pierre. Une prochaine réunion

sera programmée pour définir le programme des animations.

Le Président, Pierre LE GOFF



Les membres du Comité d'animation lors du repas de remerciement des bénévoles

Les partenaires

► Programme d'amélioration de l'habitat

Votre Mairie vous informe qu'un **Programme d'Amélioration de l'Habitat** a démarré sur l'ensemble du territoire de Roi Morvan Communauté pour une durée de 3 ans.

Le Programme d'Amélioration de l'Habitat permet aux propriétaires occupants de bénéficier de **subventions pour des travaux** concernant deux thématiques prioritaires :

- L'amélioration de la performance énergétique des logements
- L'adaptation des logements en vue du maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Cette action, engagée par la communauté de communes, est rendue possible grâce à un partenariat entre différents organismes financeurs : l'Agence Nationale de l'Habitat, le Conseil Général du Morbihan et Roi Morvan Communauté, permettant ainsi de mobiliser des aides financières importantes.

L'objectif est de permettre la réhabilitation de **195 logements sur 3 ans** :

- 140 logements au titre des économies d'énergie
- 55 logements pour le maintien à domicile

Roi Morvan Communauté a désigné le **PACT HD 56 - SOLIHA** pour accompagner les propriétaires pendant toute la durée de ce programme.

L'équipe du PACT HD 56 s'occupe de tout **gratuitement** pour étudier votre projet, réaliser une visite à domicile, et monter votre dossier de demande de subvention auprès des différents organismes financeurs (Agence Nationale de l'Habitat, Conseil Départemental du Morbihan, Roi Morvan Communauté, caisses de retraite...).

Des permanences sont assurées sur le territoire pour informer la population :

- Le 1^{er} jeudi du mois, de 10h à 12h à la maison des associations de Guéméné-sur-Scorff, et de 14h à 16h à la mairie de Gourin
- Le 3^e jeudi du mois, de 10h à 12h à la mairie du Faouët, et de 14h à 16h à la mairie de Gourin

En dehors des permanences, vous pouvez contacter le PACT HD 56 - SOLIHA :

Par téléphone au 02 97 40 96 96

Par mail à l'adresse suivante : accueil@pacthd56.fr

ATTENTION : il est important de se renseigner et de ne pas démarrer les travaux avant d'en avoir obtenu l'autorisation.



► Partenariat entre le CCAS et le service de téléassistance Présence Verte

Présence Verte est un service de téléassistance des personnes, c'est à dire un service d'aide à distance fonctionnant 24h/24 et 7j/7 dont l'objectif est de permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (isolées, âgées...). Grâce à Présence Verte, 1^{er} réseau de téléassistance en France, les personnes continuent à vivre chez elles en toute sécurité. Fiable et efficace, ce système est simple d'utilisation.

Présence Verte Pays d'Ouest, opérateur de proximité (siège social à Vannes) avec des conseillers techniques dans tous les départements et professionnel (Label Qualité obtenu en 2009) vous garantit un tarif mensuel **tout compris et sans contrainte** :

- Location du matériel, abonnement à la centrale d'écoute, suivi et maintenance technique inclus.
- Pas de préavis, pas de frais de résiliation et pas de durée d'engagement minimum.

NOUVEAUTÉS

Un matériel adapté à vos besoins pour vous sécuriser :

- Le Détecteur de fumée (obligatoire en 2015)

connecté par radio à la téléassistance Présence Verte : avantage de l'alarme et l'alerte à notre centrale d'écoute (puis rappel, réseaux, secours...). Ce système protège également votre habitation en cas d'absence.

- Le Bracelet détecteur de chutes

Il déclenche l'alarme et la procédure de secours automatiquement en cas de chute brutale.

Exemple : l'abonné chute dans un escalier avec perte de connaissance, le bracelet déclenchera automatiquement la procédure d'alarme.

- Activ'Mobil : La liberté en toute sécurité

Fourniture et mise en service d'un téléphone portable spécifique. En cas d'agression, chute ou malaise, géolocalisation volontaire par déclenchement sur bouton d'alerte du téléphone et / ou du déclencheur (médaillon / bracelet), la procédure de secours Présence Verte est alors appliquée (cf ci-dessous). Possibilité d'utiliser sa propre carte SIM (sous réserve de compatibilité).

En vous adressant au CCAS, vous bénéficiez grâce à notre convention de partenariat d'une exonération partielle des frais d'installation et de mise en service : soit 24,50 € au lieu de 49 €.

Pour tout renseignement et une démonstration gratuite. Contactez votre Mairie ou **PRESENCE VERTE** au 02 97 46 51 23 ou par mail sur paysdouest@presenceverte.fr



► Espace Autonomie Seniors Centre Ouest Morbihan

Présentation

Mis en place depuis le 1^{er} janvier 2015, l'Espace Autonomie Seniors, porté par l'association Pondi CLIC et Sa Région, intervient sur le territoire de Roi Morvan communauté.

L'Espace Autonomie Seniors évalue la demande et les besoins des personnes âgées et des familles et les oriente ensuite vers des professionnels compétents tout en assurant un accompagnement et un suivi.

Il informe sur l'accès aux droits (aides financières, APA, protection sociale et juridique), le maintien à domicile (aide à domicile, soins, aides aux gestes de la vie quotidienne, portage de repas, adaptation du logement...), les structures d'accueil pour personnes âgées (accueil de jour, foyer logement, hébergement temporaire ou permanent au sein d'établissements spécialisés...)

Le cas échéant, le personnel de l'Espace Autonomie Seniors peut aussi se déplacer à domicile afin d'évaluer au plus juste les besoins de la personne et de proposer les services adaptés à chaque situation. L'Espace Autonomie Seniors est un service gratuit.

Les permanences et actions

Katell LE GOFF, chargée d'accompagnement assure des permanences sur rendez-vous sur 3 communes de Roi Morvan communauté :

Gourin : dans les locaux de Roi morvan communauté, les 2^e et 4^e lundi de chaque mois de 13h30 à 16h30

Guémené-surScorff : au Centre Hospitalier A. Brard, les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 14h00 à 17h00

Le Faouët : au Centre Hospitalier, tous les lundis, de 9h15 à 12h15

Les rendez-vous pour les permanences sont à prendre au 02 97 25 35 37. L'Espace Autonomie Seniors propose aussi tout au long de l'année des actions d'information et de prévention à destination du grand public.

Contact

Permanence téléphonique et accueil au siège, les lundis, mardis, mercredis et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 13h30 à 17h00.

Adresse : Espace Autonomie Seniors
18-20 rue de la Plage - 56300 PONTIVY
Téléphone : 02 97 25 35 37
Courriel : pondi.clic@wanadoo.fr



► Bien vivre chez soi, cela ne s'improvise pas

Aujourd'hui, en France, près de 90 % des personnes de plus de 60 ans vivent à leur domicile. C'est la première solution envisagée par les familles pour leurs aînés.

Malgré tous les avantages que cela comporte, force est de constater que la plupart des personnes âgées ont une alimentation qui n'est pas adaptée à leurs besoins (Etude Denizart 2004), à tel point que 30 à 50 % d'entre elles souffrent de malnutrition !

L'entourage peut être attentif (en observant de mauvaises habitudes alimentaires par exemple) et faire prendre conscience à la personne que sa mauvaise alimentation pourra engendrer des difficultés pouvant remettre en cause son maintien à domicile.

Le portage de repas : une solution adaptée midi et soir

La livraison régulière de repas constitue une réponse à une mauvaise alimentation chez soi. C'est en effet la garantie d'une prise de repas régulière et équilibrée. Mais la perte de la capacité à cuisiner étant difficile à vivre, la personne s'efforce d'accepter l'idée d'un portage de repas chez elle.

C'est une solution complémentaire aux services d'aide à domicile. Une fois mis en place, ce service joue, au-delà de sa vocation nutritionnelle, un vrai rôle social en instituant des visites et veilles régulières, offrant ainsi une forme d'ouverture sur l'extérieur pour des personnes souvent isolées.

Des menus personnalisables

Basés sur des plats traditionnels, les menus sont copieux. Ils se composent de six éléments sélectionnés par une diététicienne. Vous avez le choix midi et soir avec possibilité de réponse personnalisée pour les personnes ayant une prescription de régimes spécifiques : pauvre en sucre, pauvre en graisse, pauvre en résidu.

Pour les personnes ayant des troubles bucco-dentaires et/ou de déglutition ou ayant des difficultés à utiliser la fourchette et le couteau, un menu à texture modifiée leur est spécialement réservé. Seuls les viandes et les légumes sont concernés. Ils sont moulinés et présentés séparément sans surcoût. Ils conservent ainsi leur saveur et leur goût d'origine.

Des aides financières peuvent être obtenues auprès de votre caisse de retraite, mutuelle ou du Conseil Général.

Vous avez aussi la possibilité d'obtenir un crédit d'impôt ou réduction d'impôt sur la part livraison.

AMPER c'est 120 000 repas livrés en 2014 c'est aussi toute une gamme de services à domicile dans le Morbihan : ménage, jardinage, garde d'enfant, accompagnement, courses...

Votre contact : Tiphaine GERGAUD au 02 97 46 53 14
www.amper.asso.fr
amper.prad@msa-services.fr

► Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi	9h - 12h	fermée
Mardi	9h - 12h	14h - 17h30
Mercredi	9h - 12h	fermée
Jeudi	9h - 12h	14h - 17h30
Vendredi	9h - 12h	14h - 17h30

Téléphone de la Mairie : 02 97 34 50 53
mail : mairie.roudouallec@wanadoo.fr

► Site internet de la commune

Site internet : www.roudouallec.fr
Vous y trouverez des informations pratiques et différents espaces. Nous vous encourageons à le découvrir et à nous aider à l'enrichir par vos remarques et conseils.

► Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Mercredi		13h30 - 17h
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 18h
Samedi	9h - 12h	13h30 - 16h30

Téléphone de la bibliothèque : 02 97 34 50 13

► Horaires déchetterie à Gourin

Tél. 02 97 23 49 21

Horaires d'été :	du 1 ^{er} avril au 31 octobre
Du lundi au vendredi	14h - 18h30
Le samedi	10h - 12h et 14h - 18h30
Horaires d'hiver :	du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Du lundi au vendredi	14h - 17h30
Le samedi	10h - 12h et 14h - 17h30

► Horaires de la mini-déchetterie à Kerlabour à Guisriff

Mercredi 13h30 - 17h30 - Samedi 9h - 12h

Météo

► Relevé des précipitations pour l'année 2014

Janvier :	296,4 mm
Février :	373,6 mm
Mars :	101,3 mm
Avril :	83,4 mm
Mai :	81,3 mm
Juin :	32 mm
Juillet :	64,9 mm
Août :	145,3 mm
Septembre :	8,5 mm
Octobre :	118,7 mm
Novembre :	232 mm
Décembre :	115,6 mm

Total : 1653 mm
soit en moyenne 300 l/m² en moins.

Rappel des années précédentes :

- 2006 : 1 361,2 mm
- 2007 : 1 316,1 mm
- 2008 : 1 362,1 mm
- 2009 : 1 488,8 mm
- 2010 : 1 220,6 mm
- 2011 : 1 060,1 mm
- 2012 : 1 459,3 mm
- 2013 : 1 353,6 mm

Jean LOLLIEROU

Tarifs location salle polyvalente

Gratuité pour les associations communales

	Salle sans vaisselle	Salle avec vaisselle	Location sono (sans platine)
Privé de la Commune	120 €	145 €	30 €
Privé hors commune et associations extérieures	180 €	210 €	60 €
Frais de ménage		100 €	
Caution		240 €	

Hommage à Mathurin Le Bris soldat de l'US Army

Dans le cadre du 70^e anniversaire du Débarquement et de la libération de la France, une cérémonie, en hommage à Mathurin Le Bris a été organisée samedi 4 octobre 2014 au monument aux morts. Fils de Jean-Pierre Le Bris et de Marie-Anne Le Postollec, Mathurin est né le 10 février 1912. Il quitte la commune en 1932, pour rejoindre son frère Yves, déjà installée aux USA. Il y trouve un emploi de garçon de salle de restaurant. Le 15 avril 1933, il est affecté au 505^e régiment de chars de combat à Vannes pour effectuer son service militaire. Il revient en France et s'y présente le 7 juin 1933. Il sera exempté temporairement pour raison

professionnelle et retourne aux États-Unis le 3 octobre 1933, jusqu'à la déclaration de guerre. Ne pouvant répondre à la mobilisation générale de la France, il est exempté définitivement par un courrier du conseil de réforme auprès du consul de New York, le 7 décembre 1939. Il obtient la nationalité américaine à 28 ans, le 26 novembre 1940.

Il s'engage dans l'US Army le 13 mai 1941. Les USA entrant en guerre le 7 décembre 1941, il sera affecté au 148^e General Hospital pour le théâtre d'opération du Pacifique. Il suivra dix semaines de cours médicaux pour assister les chirurgiens en salle d'opération. Il est démobilisé le 28



octobre 1945 à Fort Dix dans le New Jersey après 4 ans 5 mois 16 jours dans l'US Army, qu'il quitte en tant que sergent technicien. À son retour à la vie civile, il fait carrière dans la restauration jusqu'à sa retraite. En 1973, il fait construire une maison à Roudouallec et y revient, avec sa femme, Simone, en 1974. Il est décédé à l'âge de 89 ans, le 13 septembre 2001.

Isabelle, 102 ans, doyenne des Bretons de New-York

Isabelle Hivet n'a que 17 ans quand elle quitte seule sa Bretagne natale pour rejoindre l'Amérique en 1930. La petite Bretonne rêve de devenir coiffeuse à New York où elle

vient, en ce mois de mai 2015, de fêter son 102^e anniversaire. Isabelle LACASSAGNE, née Hivet a vu le jour le 27 février 1913 à Carn Glaz.

Isabelle entourée de ses filles

